

LE NOUVEAU LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste

Table of subscriptions: ABONNEMENTS, Rhone, Ain, Isere, Loire, Saone-et-Loire... with prices for 3 months, 6 months, and 1 year.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues: A LYON: AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7 A PARIS: DANS TOUTES LES AGENCES DE PUBLICITE.

TELEPHONE

LA CRISE PRESIDENTIELLE

A NOS LECTEURS

Nous prions tous nos lecteurs de vouloir bien réclamer demain, avec le Nouveau Lyon, à tous nos vendeurs, la 1re et la 2e livraisons illustrées, sous couverture, de

MARIAGE D'AMOUR

Par Michel Morphy grand roman dramatique inédit, qui fera sensation par la puissance d'émotion que donnera le récit d'un drame d'amour rempli de scènes poignantes et de passions d'une intensité extrême.

BULLETIN DU JOUR

Aujourd'hui jeudi, à une heure, à Versailles, réunion du Congrès pour l'élection du président de la République.

M. Waldeck-Rousseau, qui avait d'abord refusé toute candidature, est revenu sur sa décision et se porte contre M. Brisson.

Il aurait toutes chances d'être élu.

Le message présidentiel a été accueilli, au Sénat, par de violentes protestations.

A la Chambre, l'extrême-gauche a bruyamment manifesté son mécontentement et la fin de la séance a été tumultueuse.

Des wagons de poudre ont fait explosion à Butte (Etats-Unis). Il y a 175 victimes.

Lire à la 3e page nos dépêches de la dernière heure.

LEÇON DE CHOSES

Eh bien ! qu'est-ce que vous en dites ?

Telle est la question qui, depuis hier, est sur toutes les lèvres; celle par laquelle on s'aborde entre amis, entre voisins, entre compagnons de route, après avoir lu les dépêches colportées par les journaux.

Et la réponse à peu près unanime se résume dans cette formule découragée: — Dame ! rien de bon.

Il est certain que la situation est loin d'être satisfaisante et que tout le monde s'en rend compte. Dans le public, on se montre étonné, mécontent, inquiet.

Comment pourrait-il en être autrement. Voyons où nous en sommes. A la crise ministérielle est venue se joindre, en l'aggravant, une crise présidentielle.

Il n'y a plus de ministère, plus de président de la République. Le gouvernement est aux mains d'un cabinet démissionnaire, provisoire, privé de la confiance de la Chambre, partant sans prestige ni autorité.

Et en face des pouvoirs publics, amoindris, désarmés, se dressent les problèmes les plus compliqués, se posent les points d'interrogation les plus redoutables.

A l'intérieur, le désordre est partout, fomenté par un parti aussi dépourvu de scrupules que de responsabilité effective. L'agitation socialiste dont le centre est à Paris gagne les centres ouvriers et vient de causer à Roanne des désordres extrêmement regrettables. Chaque jour amène la découverte d'un scandale nouveau. Le budget est en suspens et nous sommes, pour toute l'année peut-être, condamnés au régime des douzièmes provisoires. Les affaires vont mal; le commerce est dans le marasme.

En résumé, le gâchis est complet. A l'extérieur, nous sommes aux prises avec des difficultés de toute nature.

Les questions coloniales les plus graves réclament une solution. En Indo-Chine, la révocation de M. de Lanessan démontre l'existence d'un état de choses auquel il serait urgent de porter remède. A Madagascar, l'expédition projetée nécessite de prompts et énergiques décisions.

En Europe, il est vrai, la paix matérielle semble assurée. Mais ne faut-

pas tenir compte de l'impression déplorable que ne manqueront pas de produire nos dissensions intestines? N'est-il pas à craindre que les puissances étrangères ne profitent de notre embarras pour brouiller les cartes et nous jeter sur les bras l'improviste quelque grosse difficulté?

Nous faisons vraiment trop beau jeu à la triple alliance.

Et nos amis les Russes, que doivent-ils penser de nous ?

Ne voit-on pas le contre-coup désastreux que peut avoir pour notre pays, au dehors, ce qui se passe au dedans ?

Voilà ce que pensent, voilà ce que disent les patriotes attristés.

Assurément, il n'est que temps d'aviser. Oui, mais comment faire ? Il est plus facile de constater le mal que de découvrir le remède.

Beaucoup reprochent à M. Casimir-Perier d'avoir trop vite jeté le manche après la cognée, de n'avoir pas lutté plus longtemps, d'avoir négligé de se servir des moyens que la constitution met à sa disposition pour réprimer le désordre et restaurer le principe d'autorité. Quelques-uns parlent de défaillance; d'autres vont jusqu'à prononcer le mot de défection.

Ceux qui parlent ainsi ne prennent pas la peine de se rendre compte de l'écœurement que doit ressentir à la longue un honnête homme en butte chaque jour aux plus grossières insultes, aux plus odieuses calomnies; diffamé, sali, vilipendé par une presse sans honneur, sans patriotisme, sans frein, qui ne craint pas de faire appel aux plus basses passions dans l'intérêt d'une politique qui est la négation même de tout gouvernement.

On se lasse à la fin de voir dénaturer ses meilleures intentions, de se voir, soi et les siens, traîner dans la boue, sans être suffisamment protégé par les lois.

Si l'on veut que cette situation cesse, il faut employer les moyens nécessaires. Il faut restaurer le respect de l'autorité, fortifier le pouvoir, armer la magistrature...

— Et bâillonner la presse... diront les véritables auteurs de la crise actuelle, ceux dont les excès de langage ont amené les choses au point où nous les voyons.

Il faudrait pourtant, une fois pour toutes, faire justice de ce sophisme qui consiste à représenter la liberté de la presse comme menacée par une législation permettant d'en réprimer les abus.

Injurier, diffamer, calomnier, ce n'est pas user d'une liberté, c'est attenter à la liberté des autres en les privant injustement du respect et de la considération auxquels ils ont droit.

Discutez les actes du gouvernement, soit; mais respectez les personnes. Laissez surtout en dehors, au-dessus de querelles de partis, des polémiques de journaux, l'homme, quel qu'il soit, en qui s'incarne la plus haute expression de la dignité nationale.

C'est à ce prix seulement que nous reconquerrons l'estime de nous-mêmes et des autres.

Nous montrerons, ainsi, que nous avons compris la grave leçon de choses qui se dégage des événements auxquels il nous est donné d'assister.

Certes, la France a traversé d'autres crises et affronté d'autres périls. Nous avons la ferme confiance que, cette fois encore, elle sortira indemne de l'épreuve. Mais c'est à la condition absolue que ses représentants se serrent autour du pouvoir menacé et fassent un rempart de leur corps à l'homme qu'ils auront jugé digne de prendre en mains les destinées du pays, d'être, en quelque sorte, le porte-étendard de la Patrie.

B. Mermot.

Lettre Parisienne

Paris, 15 janvier. LA CRISE MINISTÉRIELLE

Ceux qui ont bien voulu lire entre les lignes de mes dernières lettres n'ont pas dû être étonnés de la crise ministérielle qui vient d'éclater.

Elle était dans l'air. Je dirai plus, elle était dans le ministère même, qui désirait sa propre chute. Depuis le jour où il a renoncé à engager la bataille autour du fauteuil présidentiel de la Chambre, il était évident que la crise devait se produire.

M. Dupuy (malin, mais pas si bien, face à l'ennemi, sans renier les doctrines de gouvernement. Car, il ne faut pas s'y tromper, ce qui arrive est la mise en œuvre de la pure doctrine révolutionnaire.

La Chambre tourne de plus en plus à la Convention et affecte de se croire seule dépositaire de la souveraineté nationale.

Les conventions avec les Compagnies de chemins de fer sont ce qu'elles sont, ce que le Parlement de 1883 les a faites: la Chambre actuelle n'a aucun droit de les interpréter ni de les juger. Ce droit appartient aux seuls tribunaux, qui l'exerceront lorsque le moment sera venu. Toute autre conduite serait anticonstitutionnelle et révolutionnaire au premier chef.

Ce sera l'honneur de M. Dupuy d'avoir défendu la Constitution et la légalité. Peut-être a-t-il lui-même voulu tomber sur ce terrain, afin de sortir en homme de gouvernement d'une situation qu'il jugeait fautive.

La Chambre est tout à fait dévoyée, le parlementarisme est faussé par les doctrines révolutionnaires, par les ambitions personnelles, par une longue suite, il faut bien le dire, de faiblesses du pouvoir, qui, maintenant, doit se ressaisir.

Que va-t-il sortir de ce gâchis ? Les radicaux et, derrière eux, les socialistes, se croyant maîtres de la situation, exigent un cabinet Bourgeois et mettent le couteau sur la gorge du président de la République pour le contraindre à leur donner satisfaction.

Quant à M. Brisson, il doit rester au fauteuil pour régler les discussions à leur gré.

En réalité, ce ne sont pas les radicaux qui sont les maîtres, mais les socialistes, car, sans le concours de ces derniers, les radicaux n'ont pas de majorité.

Le président de la République va-t-il se résigner à admettre que l'influence socialiste devienne prépondérante dans l'Etat? Laissera-t-il entrer le loup dans la bergerie ? On peut être certain du contraire. Et, s'il ne le fait pas, c'est contre lui que se tournera la rage des révolutionnaires. C'est lui qui sera directement visé.

La situation est très embarrassante. La Chambre ne peut plus rendre de services constitutionnels et on ne peut pas faire appel au pays.

On parle d'un ministre Dupuy, sans M. Dupuy. MM. Barthou et Poincaré ayant eu soin de se ménager une porte de derrière, pourraient revenir au pouvoir avec M. Hanotaux et M. Delcassé, qui, en raison de la situation extérieure, ont beaucoup de chance de conserver leurs portefeuilles.

Mais, au milieu de tout cela, que devient le budget ? Pouvez-vous me donner des nouvelles du budget ? Les conventions, c'est bien; mais, au point de vue pratique, la question ne se posera qu'en 1914. D'ici là, on aura le temps d'y penser. Dans vingt ans, qui vivra verra.

En attendant, le budget presse; il est en panne, et nous — pour employer une expression triviale, mais significative — nous sommes dans la mélasse. Quand sera-t-il voté ? A Pâques, ou à la Trinité, avec une avant-garde de plusieurs douzièmes provisoires ? Ce n'est pas avec de tels procédés qu'on fait de bonnes finances !

UN PARISIEN.

La note suivante est communiquée aux journaux: Le président de la République a reçu ce matin à 11 heures, M. Charles Dupuy, chef du Conseil et les membres du Cabinet.

Les ministres ont exprimé à M. Casimir-Perier leurs sentiments de profondes sympathies personnelles et les regrets que leur cause sa démission.

M. Casimir-Perier les a vivement remerciés. L'entretien, très cordiale, a duré un quart d'heure.

MESURES MILITAIRES Les troupes sont consignées depuis ce matin et les piquets de réserve, dans les casernes, sont doublés.

Les mesures ne sont pas prises pour demain, mais les services seront identiques à Versailles et à Paris à ceux qui furent faits lors de l'élection de M. Casimir-Perier.

A LA BOURSE L'émotion causée par la démission du président de la République a eu naturellement son contre-coup à la Bourse.

Hier soir, dès que la nouvelle a été connue, une petite bourse s'est organisée sur le boulevard et la rente française a été négociée à près d'un point au-dessous du cours officiel de l'après-midi.

A la Bourse d'aujourd'hui, au parquet, on n'a pas suivi ce mouvement, les petits porteurs s'étant seuls effrayés et les gros portefeuilles ayant conservé leurs positions. La baisse n'est que de soixante centimes.

C'est peu étant donnée l'importance des faits politiques de ces trois dernières journées.

A VERSAILLES On mande de Versailles que l'animation est pour ainsi dire nulle aux abords du Palais.

Si on ne voyait quelques ouvriers employés à la pose des conduites de gaz et des téléphones, il serait impossible de se douter que les Chambres se réunissent demain ici.

A l'intérieur du Palais règne une activité très grande depuis ce matin. De nombreuses équipes d'ouvriers tapisseries préparent la salle et les locaux destinés aux commissions.

Une escouade de pompiers fournie par le régiment de Paris vient d'arriver pour assurer le service d'incendie.

UN MANIFESTE SOCIALISTE La Petite République publie ce matin un manifeste du groupe des députés socialistes rédigé par M. Jaurès.

Dans ce document le parti de la violence et de la rébellion dépasse, s'il est possible, les brutalités de langage auxquelles il nous a, depuis longtemps, accoutumés.

Nous reproduisons cet odieux factum pour montrer à quel point en arrive la poignée de provocateurs et d'émancipés qui affiche déjà la prétention de régenter le pays :

Non, si M. Perier s'en va, c'est pour toujours. S'en va vaincu en quelques mois par l'idée républicaine socialiste.

Il s'en va parce qu'il n'a pas senti en lui assez de volonté et de courage pour mener jusqu'au bout le combat que la réaction attendait de lui.

Il s'en va parce que sous une allure impérieuse et une parole hautaine, se cachait mal une irrémédiable débilité de caractère. Il s'en va abandonnant en pleine bataille ses amis désemparés. Quelle victoire pour le peuple ! Quelle victoire pour la République sociale !

M. Perier ose dire (c'est le seul courage qui lui soit resté) qu'il se retire parce que nous menaçons les libertés publiques. Si cela était vrai, son devoir eût été de rester pour les défendre.

Il sait bien au contraire que c'est la vigilance et le fermeté du parti socialiste qui ont fait avorter la tentative de réaction que les radicaux et l'Eglise faisaient avec son nom. La vérité, c'est que vaincu par notre assaut, acculé ou à une capitulation, ou à un coup de force, il a senti le cœur lui manquer à l'heure décisive.

Comme le maréchal, il a démissionné à la minute précise qui sépare les réactions sournoises des coups d'Etat. La vérité est que, voulant lutter contre nous, il n'a trouvé autour de lui que des instruments pourris. Il n'y a que ses grands électeurs, les Rouvier, les Reinach, les Roche, l'entraînaient peu à peu avec eux-mêmes, dans les bas-fonds du mépris public.

Il a vu, hier encore, son ministre de l'intérieur Raynal mis en accusation par la Chambre, et en voulant s'appuyer sur ces hommes il les a sentis lâcher sous sa main comme une matière décomposée. Il s'en va lui par la corruption même du régime dont il était le chef.

Il s'en va aussi vaincu par les intrigues basses de son président du Conseil.

Nous, du moins, nous attaquons M. Perier en face et à visage découvert. Nous sommes décidés à la lutte. M. Dupuy, rival vaincu et sournois, a cherché partout, dans l'affaire Gérauld-Richard, dans l'affaire Raynal, à compromettre le président de la République et, pendant que la démocratie se débattait, c'est lui qui, ses ministres le frappaient traitreusement par derrière.

Mais honte à l'homme qui déserte son poste de combat, quel que soit ce combat !

Restons uns, citoyens, agissons et debout. La crise suprême est peut-être proche et ce n'est pas nous, nous vous le jurons, qui désertons jamais notre poste de combat.

A LA BOURSE DU TRAVAIL A la Bourse du travail, rue de Bondy, nous avons pu voir le secrétaire qui nous a déclaré que l'événement du jour ne saurait pas passionner les syndicats ouvriers, ajoutant :

« On nous a malheureusement entraîné trop souvent dans l'ère politique, nous sommes décidés à ne nous occuper que de nos intérêts économiques. Il serait vraiment malheureux de voir les ouvriers s'engager encore à propos de l'élection du président de la République, ce qui ne signifie rien pour nous, alors qu'ils ont tant de peine à se grouper pour la défense de leurs intérêts immédiats. »

LES SOCIALISTES Dans les divers milieux socialistes, la démission du président de la République a causé, on le conçoit, une vive impression.

Divers groupes se réunissent ce soir pour délibérer sur l'attitude à prendre.

Les allées et venues sont réunis hier soir, mais la démission de M. Casimir-Perier n'était pas connue encore.

Le Parti ouvrier a décidé de publier un manifeste.

Quant au parti guesdiste, on sait qu'il n'existe pas ou presque pas à Paris.

MANIFESTE DU PARTI OUVRIER Voici le texte du manifeste lancé par le Parti ouvrier socialiste-révolutionnaire (Groupe allemand de la Chambre). Nous le reproduisons à titre de document :

Travailleurs, M. Casimir-Perier, représentant la féodalité financière, membre du ministère qui fit voter les conventions scélérates, politicien porté au pouvoir par les ennemis du socialisme, vient de capituler. Malgré le servilisme d'un Parlement ennemi de tout progrès, malgré l'audace inouïe d'un ministère à tout faire, il a fallu céder.

Nous nous réjouissons de la pitoyable attitude de nos adversaires de classe, qui désertent la bataille légale.

Demain, ils essaieront de reprendre leur revanche sur un autre terrain. Préparons-nous ! Le président qu'ils nommeront aura-t-il pour mission de faire frapper les grévistes par des coups sombres plus terribles que les précédentes, de faire arrêter et violenter les députés dénonçant les grévistes, de les exiler, de les déshonorer. Exigera-t-il de nouvelles lois contre les syndicats ouvriers ? Continuera-t-il à classer de la Chambre et emprisonner les défenseurs du prolétariat ?

Peut-être les Maîtres, les maîtres chanteurs ou les concessionnaires ? Peu nous importe. La bataille est engagée; le socialisme triomphera.

Citoyens, Vous savez que nous ne voulons ni dictature civile, ni d'un dictateur militaire. Représentants du socialisme révolutionnaire, nous saurons accomplir notre mandat. Sans faiblesse, de votre côté, veillez et préparez-vous à conquérir la République sociale.

Nous, nous sommes prêts à lutter énergiquement contre toute tentative réactionnaire et pour l'affranchissement des travailleurs.

Vive la Sociale ! FABROT, AVEZ, DEBANTÉ, GROSSIÈRE et TOUSSAINT, députés.

« Dans le *Matin*, M. Yves Guyot écrit : Le président aurait dû prendre une résolution qui aurait pu ne pas être une démission. »

Du *Petit Journal* : Disons nettement que l'événement qui s'est produit hier est d'une exceptionnelle gravité. Il peut que compliquer une situation qui était déjà pleine de dangers. Le Parlement aura-t-il enfin la notion de son devoir ? Il a créé un état révolutionnaire contre lequel il devra réagir immédiatement.

De *l'Evénement* : On attendait une autre attitude de l'héritier sinon du continuateur du grand Perier. Si la résistance, un appel au pays, une évolution hardie dans la politique républicaine lui paraissaient s'imposer, il avait le droit de provoquer la dissolution de la Chambre; le Sénat ne la lui eût pas refusée, mais partir, quitter un poste au moment où le gouvernement est à terre, au milieu d'une crise socialiste qui menace tous les intérêts, toutes les lois organiques et les destinées même de la France nouvelle, cela n'est pas d'un Perier !

Du *Figaro* : M. Casimir-Perier, dont la haute probité est indiscutable, était considéré, à tort ou à raison, comme la dernière sauvegarde avant la Révolution, notre dernière chance. La tâche a été trop lourde pour ses épaules, et il a lâché pied devant l'ennemi.

Du *Soleil* : M. Casimir-Perier n'a pas voulu compromettre sa dignité dans les luttes dont l'issue ne pouvait pas être douteuse. Il a jeté sa démission avec un souverain dédain. Il s'est montré beau joueur.

La démission de M. C. Perier, dans les conditions où elle a été donnée, pose la question de la révision de la Constitution.

De *la Libre Parole* : M. Casimir-Perier, qu'on nous avait représenté comme un tempérament, vient de donner la mesure exacte de son énergie. C'est en abandonnant son poste, cet homme a tenu à défendre la capitale qui lui avait été confié. Décidément, le franc-tireur de Bayeux n'est en somme qu'un franc-fleur.

Du *Gaulois* : C'est une véritable défection. Il faut en chercher la cause dans ses antécédents et son caractère. C'est un impulsif toujours prêt à jeter le manche après la cognée, qui confond la brusquerie avec la force, les nerfs avec le caractère.

De *l'Autorité* : L'opinion publique jugera avec la dernière sévérité la démission que nous venons de lire. Voilà un homme qui, au lendemain de l'assassinat du chef de l'Etat, dans la plus dramatique des circonstances, est mis à la tête de la France, qui accepte ce poste suprême, sur qui une partie considérable du pays comptait pour une œuvre de préservation sociale, qui a dû se rendre compte de l'immense responsabilité qu'il assumait, et qui, à la première difficulté, à la première crise ministérielle, sur un incident que ses prédécesseurs, qui n'étaient cependant ni des Richelieu, ni des Achille, ont traversé cent fois, se décourage, se dépite, renonce, jette son tablier, s'en va, décampe, s'enfuit. Quelle conduite pitoyable, piteusement lamentable pour un homme qu'on pouvait supposer jusqu'alors un homme politique.

De *l'Echo de Paris* : Nous ne saurions apprécier en pleine connaissance de cause les raisons de la retraite de M. Casimir-Perier, ni déterminer la valeur des motifs d'une décision aussi brusque et aussi inattendue. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Congrès doit porter ses vœux sur un homme capable d'assumer ce lourd fardeau.

De M. Clémenceau, dans *la Justice* : Il s'en va en faisant claquer les portes, prouvant ainsi que les fonctions de haut arbitrage qui lui étaient confiées convenaient mal à son tempérament. Il se plaint des attaques qu'il a subies; elles ont été fort vives, en effet, mais il faut se rappeler que la politique lorsqu'on a besoin de louanges.

Du *Journal des Débats* : L'historien démentira sans trop de peine les causes psychologiques de grave événement qui a marqué la journée d'hier; elle expliquera la retraite de M. Casimir-Perier.

L'approprera-t-elle ? Nous ne le croyons pas.

Du *Radical* : On demeure stupéfait en présence de cet acte inouï de faiblesse. Nous saluons avec tristesse la chute lamentable d'un homme dont on vantait la force et l'énergie.

De *l'Eclair* : M. Casimir-Perier s'en va parce qu'il ne peut faire le ministère qu'il voulait; il se sent humilié et atteint, dans sa force, dans son autorité, deux mots dont il a un peu abusé depuis son élévation à la suprême magistrature.

Il se trouvera des flatteurs pour appeler cela un coup de tête, ce n'est que le coup de tête d'un enfant gâté.

De *la Petite République* : On annonçait *ubi et ubi* que jamais il ne se soumettrait. Il a suffi que les socialistes soient devant le pays la question des responsabilités encourues par ceux qui ont administré la fortune de ce pays pendant quinze ans pour que M. Casimir-Perier se sentit atteint et se fût retiré dans sa déroute.

Les socialistes n'ont donc pas perdu leur temps.

Du *Journal* : M. Casimir-Perier a pris la résolution dont l'historie lui demandera sévèrement compte.

LA PRESSE ANGLAISE Londres, 16 janvier.

La presse anglaise est unanime à regretter la décision de M. Casimir-Perier.

Le *Daily-News* dit que le président a abandonné son poste à un moment difficile. Rien ne peut justifier ce manque de confiance en lui-même.

Le *Standard* déclare que M. Casimir-Perier a donné le dernier coup de pioche au tableau de la confusion politique en France. « Mais où donc est l'homme prêt à faire un coup d'Etat qui sauve la France de l'anarchie et des factions ? » A M. Casimir-Perier il manque, on le voit, pour être cet homme, le courage moral.

Le *Times* regrette la démission du président, qui avait droit à la confiance de la France et de l'Europe. Cette démission est peut-être l'acte d'un caractère fort; ce n'est pas le fait d'un homme qui aime véritablement sa patrie.

Le *Morning-Post* déclare qu'il faut à la France un président à poigne, une manière de Crispin ou de Stamboulis.

Service téléphonique

LA Crise Présidentielle

Paris, 16 janvier.

LE MESSAGE PRÉSIDENTIEL

Voici le texte du Message présidentiel, qui a été remis ce matin à M. Dupuy, président du Conseil, par le commandant Moreau, de la maison militaire de M. Casimir-Perier, et qui a été lu cet après-midi à la Chambre et au Sénat :

Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

Je ne me suis jamais dissimulé les difficultés de la tâche que l'Assemblée nationale m'a imposée, je les avais prévues.

Si on ne refuse pas un poste au moment du danger, on ne conserve la dignité qu'avec la conviction de servir son pays.

La présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser que dans la confiance de la nation, une force morale sans laquelle elle n'est rien.

Ce n'est ni du bon sens, ni de la justice de la France que je doute, mais on a réussi à égarer l'opinion publique.

Plus de vingt années de lutte pour la même cause, plus de vingt années d'attachement à la République, de dévouement à la démocratie n'ont pas

A l'Etranger

A LONDRES

Londres, 16 janvier.

La nouvelle de la démission de M. Casimir-Perier, connue à Londres vers minuit, était immédiatement répandue dans les cercles.

Dès ce moment les télégraphes étaient assiégés par les journalistes, les hommes politiques, les représentants des grandes maisons de banque, anxieux de connaître la vérité sur cet événement qui cause une véritable consternation dans tous les milieux.

A ROME

Rome, 16 janvier.

La surprise et l'émotion ont été considérables.

Naturellement les commentaires des cercles politiques ne sont pas en faveur dans notre pays.

Le *Giornale* dit qu'il y a conflit entre le suffrage universel et le pouvoir constitué.

Le *Messaggero* dit que M. Casimir-Perier était trop engagé dans la lutte pour pouvoir rester, selon la Constitution, le juge impartial. Sa démission ouvre une situation terrible.

A GENÈVE

Genève, 16 janvier.

La nouvelle de la démission de M. Casimir-Perier produit ici une véritable stupeur.

Elle est considérée comme pouvant avoir les plus dangereuses conséquences.

Le *Journal de Genève* dit que la démission de M. Casimir-Perier est le dénouement presque fatal de la situation faite au président de la Chambre, mis dans l'impossibilité de gouverner.

A VIENNE

Vienne, 16 janvier.

La démission de M. Casimir-Perier produit une sensation énorme dans les cercles politiques. On refusait d'y croire d'abord, mais la nouvelle une fois confirmée, l'impression a été profonde.

Les journaux considèrent la situation en France comme grave.

A BRUXELLES

Bruxelles, 16 janvier.

La nouvelle a causé une vive émotion; le public est resté incrédule jusqu'à l'arrivée de télégrammes explicites qui ont confirmé la nouvelle. Les journaux paraissent avec un enthousiasme en lettres énormes; on se les arrache.

Ils attribuent la décision du président à la violente campagne de la presse menée contre lui et considèrent l'événement comme très grave et créant en France une crise plus grosse de conséquences que toutes les précédentes.

SÉNAT

AVANT LA SÉANCE

Paris, 16 janvier.

L'animation — chose bien rare — est très grande aujourd'hui au Luxembourg.

Les sénateurs, sans distinction d'opinion, apprécient très sévèrement la décision de M. Casimir-Perier, on prononce même des jugements d'une sévérité exagérée.

En ce qui concerne l'élection présidentielle, nous entendons répéter avant l'ouverture de la séance, que M. Waldeck-Rousseau persiste à décliner toute candidature.

M. Brissot, n'a aucune chance de récolter beaucoup de voix au Sénat, ses opinions ne sont pas en faveur ici.

On cite aussi, à ce sujet, les noms de MM. Magnin, Loubet, Le Royer, etc. Mais pour le moment tout se borne à des suppositions plus ou moins vraisemblables.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. Challemel-Lacour.

LE MESSAGE

M. Challemel-Lacour donne lecture du message présidentiel.

VIFS INCIDENTS

Le Sénat écoute d'abord silencieusement le commencement de cette lecture, mais, quand on arrive au passage « la présidence de la République dépourvue des moyens d'action », le bruit commence et la gauche proteste vivement. Jusqu'au bout de la séance, le vacarme ne fera qu'aller grandissant.

Jamais on n'avait vu pareille séance au Luxembourg, depuis le boulangisme.

Les murmures éclatent plus violents au passage de M. Casimir-Perier déclarer qu'il ne peut admettre qu'on puisse insulter chaque jour les meilleurs serviteurs de la patrie.

M. Floquet paraît très excité.

An passage : « Peut-être me comprendra-t-on... », des protestations s'élevèrent, qui tournèrent à l'insulte à la fin du message.

M. Magnin s'écrie : « C'est une désertion ! Les sénateurs sont dans un état de surexcitation impossible à dépeindre. La séance est levée à 3 h. 25. »

CHAMBRE

AVANT LA SÉANCE

Paris, 16 janvier.

Dès une heure l'animation est très grande dans les couloirs. Les groupes sont nombreux et bruyants, les discussions passionnées.

L'ordre du jour de la séance est ainsi conçu : « Communication du gouvernement. »

Et c'est tout.

En général, on qualifie assez sévèrement la décision prise par M. Casimir-Perier. Ses amis eux-mêmes s'abstiennent de le défendre. Les radicaux se montrent particulièrement violents.

On potine déjà sur l'élection de demain. Vers deux heures, le bruit se répand que M. Waldeck-Rousseau, cédant aux sollicitations de ses amis, se déciderait à accepter d'être candidat.

On annonce que MM. Gauthier de Clagny, Marcel-Habert, Julien Dumas et plusieurs autres députés vont déposer au cours de la séance, une proposition de révision de la Constitution, basée sur ce motif que « le président de la République ne peut, dans l'état actuel, exercer sur la marche des affaires aucune action loyale et féconde ».

D'autre part, M. Michelin reprendra sa proposition déjà repoussée plusieurs fois par la Chambre, et tendant à la révision de la Constitution par une Constituante.

M. Millerand déposerait également une motion dans le même sens.

Au moment où la séance s'ouvre, les couloirs sont rapidement désertés. On se précipite vers la salle et vers les tribunes pour entendre la lecture du Message présidentiel.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Brissot.

LE MESSAGE

M. Brissot (au milieu d'un profond silence). — J'ai reçu de M. le président de la République la lettre suivante. (*Mouvements d'attention.*)

Et, d'une voix tremblante, M. Brissot donne lecture du Message présidentiel.

Quelques protestations de l'extrême-gauche accueillent le passage où il est question des moyens d'action qui manquent à la présidence et celui qui vise la campagne des socialistes.

La lecture du Message se termine au milieu d'un silence glacial.

M. Brissot donne acte au président de la République de sa lettre qui sera déposée dans les archives de la Chambre, puis il lit les articles de la Constitution, relatifs à la vacance de la présidence de la République, et il annonce qu'il a reçu de M. le président du Sénat, une lettre annonçant que l'Assemblée nationale se réunira demain jeudi, 17 janvier, à 1 heure, à Versailles.

LA REVISION

M. le président dit qu'il ne peut donner connaissance des propositions qu'il a reçues, tendant à la révision de la Constitution, la Chambre étant maintenant un corps électoral. (*Bruit à gauche.*)

Les députés allemands. — Vive la Révolution sociale ! (*Tumulte prolongé.*)

M. Baudry d'Asson. — Vive le roi. (*Nouveaux tumultes.*)

Nombreuses voix à gauche et au centre. — Vive la République !

La séance est levée à 3 heures 20.

PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE

(De notre rédacteur spécial)

Paris, 16 janvier.

La Chambre est au grand complet. Tous les députés sont debout formés par groupes et commentent à haute voix les motifs qui ont pu déterminer le président de la République à se démettre de ses fonctions.

Le banc des ministres est occupé par MM. Dupuy, Viger, Delcassé, Poincaré, Lourties, Leygues et Hanotaux.

M. Barthou, se considérant toujours comme démissionnaire, est assis à la place qu'il occupait avant son entrée dans le cabinet.

Les tribunes publiques sont littéralement bondées. La loge diplomatique est occupée en grande partie par ces dames.

Pendant les allées et venues du début, MM. Millerand et Michelin montent au fauteuil présidentiel et s'entretiennent avec M. Brissot.

Le député socialiste et l'ancien lieutenant du général Boulanger viennent le prévenir qu'ils vont chacun de leur côté déposer une proposition de révision, réclamant la nomination d'une Constituante. Mais on voit M. Brissot faire des signes de dénégation; évidemment, il refuse de recevoir les motions qu'on veut remettre entre ses mains.

Soudain, la sonnette du président retentit, des chutes énergiques se font entendre de tous les points de la salle, et c'est au milieu d'un silence profond que M. Brissot donne lecture de la lettre de démission de M. Casimir-Perier.

Cette lecture, à laquelle on donne improprement le nom de message, puisqu'elle n'est contresignée par aucun ministre, est, en réalité, fort courte; mais M. Brissot la lit avec une telle lenteur, avec une telle solennité, qu'elle paraît d'une longueur démesurée.

Les deux premières phrases sont écoutées en silence, mais quelques « oh ! oh ! » partis des bancs socialistes soulignent le passage où M. Casimir-Perier dit que la présidence de la République, dépourvue de moyens d'action et de contrôle, ne peut puiser la force morale dont elle a besoin que dans la confiance de la nation.

« Et dans le suffrage universel » s'écrie M. Cunéo d'Ornano, partisan convaincu du régime plébiscitaire.

Les mêmes murmures accompagnent la phrase relative à la campagne de diffamation dirigée — « Avec raison ! » s'écrie M. Groussier — contre l'armée, la magistrature, le Parlement et le chef de l'Etat.

Des protestations s'élevèrent encore, toujours sur les mêmes bancs, lorsque M. Brissot lit le passage où le président démissionnaire dit qu'en se retirant, il aura peut-être tracé leur devoir à ceux qui ont le souci de la dignité du pouvoir et du bon renom de la France dans le monde.

Le citoyen Coutant va même jusqu'à s'écrier : « C'est odieux ! » mais cette interruption reste sans écho.

Sa lecture achevée, M. Brissot, sans laisser aucun incident se produire, expédie rapidement les formalités constitutionnelles, puis avant de lever la séance, il explique en deux mots pourquoi il n'a pas pu recevoir les propositions de révision de MM. Millerand et Michelin.

Sa thèse, d'une correction absolue, ne soulève aucune protestation, pas même de la part des socialistes.

Peut-être ceux-ci se réservent-ils de reprendre demain, au Congrès, les motions qu'ils n'ont pu placer aujourd'hui.

La sortie s'opère au milieu d'un certain tumulte.

M. Faberot crie : « Vive la sociale ! »

M. Baudry d'Asson : « Vive le roi ! A bas la République ! » et les modérés : « Vive la République ! »

LA JOURNÉE

(De nos rédacteurs spéciaux)

Paris, 16 janvier.

Autour du Palais-Bourbon

Comme il fallait s'y attendre, une foule considérable n'a cessé de stationner dès deux heures aux abords de la Chambre, attendant des nouvelles. Aucun incident à signaler.

Le service d'ordre était agité au fur et à mesure que la foule grossissait. M. Léon, préfet de police, le dirigeait en personne.

Dans les groupes, les commentaires sur la crise vont leur train.

La séance terminée, beaucoup de députés ont quitté la Chambre; les curieux se sont alors peu à peu retirés, peu renseignés il est vrai, mais satisfaits cependant.

Dans les Couloirs

Aussitôt après la séance, les couloirs reprennent toute leur animation.

Les radicaux se sont succédé, depuis deux jours, avec une telle promptitude, la situation politique est devenue si troublée, si grave même, que le monde parlementaire a un peu perdu de son sang-froid.

Il y a, il faut le constater, une sorte d'unanimité dans les appréciations sévères qui sont formulées, par les députés de toutes les opinions, sur la décision de M. Casimir-Perier.

On estime que sa retraite, dans les conditions où il l'a opérée, est une preuve de faiblesse et d'inconstance plus que regrettable.

Même unanimité dans les vives éloges sur la situation qui, aux yeux de tous, apparaît comme grave.

Les amis de M. Brissot mènent une active campagne en sa faveur.

Les modérés, qui se rallieraient volontiers à la candidature de M. Waldeck-Rousseau, ont hésité en raison des bruits du refus de celui-ci.

Beaucoup émettent l'avis d'attendre le résultat de la réunion des groupes républicains du Sénat. Ajoutons que jusqu'à 4 heures nous avons remarqué la présence de plusieurs sénateurs, venus pour tâter l'opinion de la Chambre.

Il est de moins en moins question de M. Dupuy. Par contre, le nom de M. Félix Faure commence à circuler avec persistance. Puis quand on apprend le refus définitif de M. Waldeck-Rousseau, c'est son nom qui semble être le plus prononcé. Les plus favorables des derniers députés, restés dans les couloirs.

Les quelques radicaux présents disent que le refus de M. Waldeck-Rousseau assure le succès de M. Brissot.

Les groupes républicains

L'Union progressiste, l'extrême-gauche et la gauche radicale se sont réunies après la séance. A vrai dire, ces réunions ont été plutôt de simples conciliabules.

Ces groupes ont chargé leurs bureaux respectifs de s'entendre avec les autres groupes en vue de la désignation d'un candidat.

Les ralliés

Le groupe des ralliés s'est réuni également.

Le baron Reille a soutenu la candidature de M. Waldeck-Rousseau, et M. Georges Berry celle de M. Dupuy.

Dans une réunion qui sera tenue ce soir, le groupe désignera son candidat.

La Proposition Michelin

M. Michelin n'a pu déposer aujourd'hui sa proposition de révision de la Constitution. Il en saisira demain le Congrès.

Voici le texte de cette proposition :

La démission de M. Casimir-Perier marque la fin d'un régime bâtarde institué par les lois de 1875; elle est un aveu indéniable d'impuissance. Les vœux de personnes peuvent encore croire à la possibilité d'un régime établi sous le maréchal de Mac-Mahon, malgré les scandales de l'Élysée sous la présidence de M. Grévy. Le crime abominable commis par Casimir-Perier sur la personne du regrettable Carnot n'a certes pas porté à la Constitution un coup aussi décisif que la démission du président Casimir-Perier. Aujourd'hui, il faut à la France une organisation nouvelle. Une Assemblée constituante est seule capable enfin de lui donner, avec l'assentiment du pays, qui est son souverain.

En conséquence, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation la proposition de résolution suivante :

« ARTICLE UNIQUE. — Conformément à la loi constitutionnelle du 25 février 1875, la Chambre des députés déclare qu'il a lieu de reviser les lois constitutionnelles. »

MM. Jaurès et Rouanet

Ainsi que nous le faisons prévoir, les deux députés exclus, MM. Rouanet et Jaurès pourront prendre part aux travaux du Congrès, qui est une assemblée distincte de la Chambre et régie par un règlement spécial.

Il y a d'ailleurs le précédent de M. Baudry d'Asson, qui frappé d'exclusion, lui aussi, en 1884, put assister au Congrès qui s'était réuni cette année-là, pour réviser partiellement la constitution.

Quant à MM. Mirman et Gérant-Richard, il n'en est pas de même.

Rien n'a pu modifier leur situation respective et, au lieu d'aller à Versailles, ils resteront, l'un à sa caserne, l'autre à Ste-Pélagie.

AU SÉNAT

Paris, 16 janvier.

Dans les couloirs

La surexcitation est encore plus grande au Sénat qu'à la Chambre.

A l'issue de la séance, la galerie des Bustes est envahie, des groupes nombreux se forment et nous entendons, de toute part, un véritable concert de récriminations contre M. Casimir-Perier.

M. Floquet qui, déjà, en séance, s'était fait remarquer par sa violence, va jusqu'à dire que M. Casimir-Perier devrait être renfermé, comme Dreyfus, dans une enceinte fortifiée. Ce propos soulève quelques murmures.

Des discussions animées s'engagent sur les noms mis en avant pour la succession de M. Casimir-Perier.

Les quelques radicaux du Sénat font une propagande active en faveur de M. Brissot.

Les modérés sont décidés à se compter sur le nom de M. Waldeck-Rousseau. Mais le bruit court toujours, avec persistance, que celui-ci déclinerait toute candidature.

M. Challemel-Lacour a refusé formellement de se laisser porter.

Les groupes républicains vont se réunir pour discuter les candidatures en présence.

Vers 4 heures, M. Dussolier, président de l'Union républicaine, qui arrive de la Chambre, déclare que les républicains du Palais-Bourbon acceptent, selon lui, le candidat qui sera désigné par le Sénat. C'est peut-être, fait-on observer, aller un peu loin.

Réunion des groupes républicains

A 4 heures a eu lieu la réunion des groupes républicains.

Cette réunion a été très houleuse et des discussions assez vives se sont engagées. Au nom du centre gauche, M. de Marcère a fait la déclaration suivante :

« Etant donné qu'on veut nous imposer la candidature de M. Brissot, nous estimons qu'il est de notre devoir de nous retirer. »

M. de Marcère a ensuite quitté la réunion, accompagné par M. Bérenger.

Après leur départ la discussion a continué.

On procède ensuite au vote.

Au premier tour de scrutin, les voix se répartissent ainsi :

MM. Waldeck-Rousseau. 63 voix.

Brissot..... 54 —

Loubet..... 18 —

Challemel-Lacour..... 17 —

Félix Faure..... 7 —

Charles Dupuy..... 4 —

Magnin..... 3 —

Cavaignac..... 1 —

Au deuxième tour de scrutin, M. Waldeck-Rousseau obtient 82 voix, contre 66 à M. Brissot, 5 à M. Félix Faure, 2 à M. Loubet et 2 à M. Dupuy.

M. Waldeck-Rousseau

A sept heures, le bruit court au Sénat qu'en présence du résultat de la réunion des groupes républicains, M. Waldeck-Rousseau serait décidé à refuser définitivement toute candidature. Ce bruit mérite confirmation, car nous savons que M. Waldeck-Rousseau est l'objet de vives instances et que... le dernier mot n'est pas dit.

DERNIERS RENSEIGNEMENTS

Paris, 7 heures soir.

Le bruit court, avec plus de consistance, que M. Waldeck-Rousseau retire sa candidature. Cette décision, dit-on déjà dans les couloirs, laisserait les modérés sans candidat sérieux et accroîtrait les chances de M. Brissot qui pourrait bien, proclamer déjà les radicaux, être élu au premier tour de scrutin.

Tels sont les propos que l'on tient dans les couloirs.

Paris, 7 heures 35.

Les chances de M. Brissot qui paraissent si grandes tout à l'heure, ont sensiblement diminué, car la candidature de M. Félix Faure semble prendre grande importance en raison du retrait de la candidature de M. Waldeck-Rousseau. On prétend que les ralliés et les droites auraient décidé de voter pour M. Félix Faure en faveur duquel les républicains modérés se prononceraient.

On estime maintenant que les 420 voix nécessaires pour la nomination au premier tour de scrutin du député du Havre lui sont acquises, et l'on croit que M. Brissot ne peut compter que sur 300 voix de la Chambre et 70 voix du Sénat.

Un coup de théâtre

Paris, 8 heures.

Les couloirs de la Chambre et du Sénat sont déserts, mais voici que le bruit se répand dans les cercles politiques que M. Waldeck-Rousseau, revenant sur ses refus, consentirait à accepter la candidature que ses nombreux amis lui offrent avec instances.

Cette acceptation — qui mérite, à l'heure où nous vous télégraphions, d'être confirmée — changerait, du tout au tout, la situation.

La candidature de M. Félix Faure disparaîtrait, et il ne resterait en présence que MM. Waldeck-Rousseau et Brissot.

Les chances de ce dernier, c'est l'opinion générale, seraient plus qu'altérées si réellement M. Waldeck-Rousseau est candidat.

ACTES OFFICIELS

Nominations dans la Légion d'honneur. — M. Imbert, ministre de la République à Rio-de-Janeiro, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Sont nommés chevaliers : MM. Riffaut, secrétaire d'ambassade à Tunis; Grimaud, secrétaire d'ambassade; Watin, secrétaire d'ambassade à Caracas; L'évêque-Fonlissat, secrétaire d'ambassade au Laos; Arène, consul au Pérou; Guéret, rédacteur à la direction des consulats; Laurent-Cochet, consul à Liverpool; Pinski, consul à Batavia; Troump, consul à Aden; Taurand, vice-consul à Vindobona; Plantet, attaché aux archives; Soret, médecin du ministère des affaires étrangères; Maury, ingénieur; Prat, chef du service topographique de Tunisie; Revon, professeur de droit au Japon.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Rome, 16 janvier.

Victoire du général Baratieri

Une dépêche officielle sur la récente rencontre entre les troupes italiennes et les dernières troupes abessiniques, est communiquée ce matin. En voici le texte :

Dans la nuit du 13 au 14, le général Baratieri fut l'objet d'une fusillade continue sur tout le front de bataille.

Le 14 au matin, il attaqua avec toutes ses forces les troupes du Tigré qui se défendirent avec un rare acharnement. Les soldats du Nas Mangacha furent enfin battus et durent effectuer leur retraite.

Les Italiens ont eu 120 morts et 190 blessés, parmi lesquels peu d'officiers et de blancs.

Du côté des abyssins, il y a sept chefs, de nombreux officiers de second rang et un très grand nombre de soldats tués.

Mangacha a fui vers l'est; le général Baratieri le poursuit.

Le courage et l'énergie des troupes italiennes sont parlants; leur état d'esprit est excellent.

On dément le bruit d'après lequel le ras Aloula se serait mis en marche.

ÉPOUVANTABLE CATASTROPHE

New-York, 16 janvier.

Explosion de wagons de poudre — 175 victimes

Un incendie, dont les conséquences ont été désastreuses, a éclaté hier soir, au dépôt de marchandises de la gare de la Butte (Etat de Montana), où se trouvaient plusieurs wagons chargés de poudre à canon.

Pendant que les pompiers étaient à l'œuvre, les flammes s'étant communiquées à l'un des wagons, une explosion formidable eut lieu. Plusieurs personnes furent tuées.

Soudain, une autre explosion, beaucoup plus violente que la première, se fit entendre. Toutes les personnes qui se trouvaient près du lieu du sinistre furent renversées et des débris, projetés à une distance de plus de deux milles, blessèrent des personnes au centre de la ville.

Pendant que les pompiers et les personnes qui avaient pu se relever cherchaient un refuge, une troisième explosion eut lieu.

La ville tout entière fut secouée comme par un tremblement de terre.

C'était un magasin adjacent, renfermant une poudre d'une extrême violence qui venait de sauter.

Tous les pompiers, à l'exception de deux aînés qui ont un grand nombre de spectateurs, furent tués.

Soixante cadavres mutilés ont été retrouvés, mais le nombre des victimes est de 75; celui des blessés est de 100. Beaucoup de ces derniers ne survivront pas à leurs blessures.

Les dégâts matériels sont évalués à un million de dollars.

La ville est consternée.

Nouvelles Militaires

FUTURS GÉNÉRAUX DE CAVALERIE

Les colonels de cavalerie dont les noms suivent sont proposés pour le grade de général de brigade :

De La Mou

bon médicament calme très bien le toux, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe...

Avis aux enrhumés D'après une série d'expériences faites par les principaux médecins...

TOPIQUE FRANÇAIS contre Douleurs, points de côté, brucelles, oppression. Pharmacie Marcellin, Lyon-Saint-Paul et principales pharmacies.

Huile vierge de Foie de Morue fraîchement pêché, pure. Pharm. Nouvelle, Lyon, Saint-Paul.

CHADLY Hors Concours Exp. Un. 1889

LA GRIÈVE DES TISSEURS DE ROANNE

Roanne, 16 janvier. La nuit et la matinée d'aujourd'hui ont été calmes. Mais on s'attend à de nouvelles manifestations dans la soirée.

Le député Chauvin est arrivé ce matin par le train de 4 heures 30. Il était ceint de son écharpe.

La soirée a été calme, il n'y a pas eu de manifestation aux abords des usines.

LE CAS DE M. AUDIFFRED

Roanne, 16 janvier. M. Audiffred, député, élu récemment sénateur, vient de déclarer qu'il renoncera à sa candidature.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 16 janvier 1895. — Colza : courant 54... 53.75 février 52.50...

3^e EDITION

DÉPARTEMENTS

RHONE

Outlines. — Acte de courage. — Hier matin, au moment du passage d'un train...

LE CAS DE M. MIRMAN

Paris, 11 heures. C'est vous avons télégraphié que MM. Rouanet et Jaurès pourraient siéger demain au Congrès de Versailles...

RÉUNION DES DROITES

Paris, 11 h. soir. Les groupes de droite du Sénat et de la Chambre se sont réunis ce soir pour désigner leur candidat à la présidence de la République.

AU PALAIS-BOURBON

Paris, soir au Palais Bourbon, quelques instants. M. Brisson a réuni ce soir au Palais Bourbon, quelques instants.

Belleville. — Réunion. — Les chasseurs du canton Belleville ont, dans leur réunion de dimanche dernier...

Saint-Symphorien-sur-Coise. — Tirage au sort. — Les opérations du tirage au sort auront lieu pour notre canton à la Mairie...

Saint-Georges-de-Renaison. — Classe 1894. — Les jeunes gens du canton de Belleville...

Le Perron. — Nomination. — Nous apprenons avec plaisir la nomination récente de M. Jean-Claude Chabron...

LOIRE

Saint-Etienne. — Nom. — Hier soir, à 9 heures, le nommé Ambroise Bagnard, 39 ans, imprimeur sur étoffes...

Tribunal correctionnel. — Le facteur Simon, inculpé de détournements à la poste...

Saint-Chamond. — Accident. — Un employé du gaz, Martin Michel, est tombé si malheureusement d'une échelle qu'il s'est fait de graves contusions sur plusieurs parties du corps.

Tombé d'un toit. — Le nommé Jean Grange, 46 ans, ouvrier de la Chapelle-St-Gaize, est tombé d'annulation rue de l'Hôpital.

Nous prions nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 31 janvier de vouloir bien nous faire parvenir leur renouvellement.

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0. 101.80 ; Extérieure. 73 25/32 ; Hongrois, 101 1/16 ; Turc C. 29 3/4 ; Turc D. 26 3/4 ; Banque ottomane, 678 7/8 ; Rio, 375 6/8 ; Alpines, 195 ; de Beers, 496 3/4 ; Huanchaca, 104 1/2 ; Rendfontain, 28 1/2.

Dernière Heure

LA Crise Présidentielle

(De nos rédacteurs spéciaux)

Paris, 10 h. 30 soir. M. WALDECK-ROUSSEAU CANDIDAT

La note suivante est communiquée aux journaux : En présence des manifestations de nombreux députés républicains, et à la suite de la démarche faite auprès de lui par les présidents des groupes républicains du Sénat, M. Waldeck-Rousseau a définitivement accepté la candidature à la présidence de la République.

UN ARTICLE DE LA "PETITE RÉPUBLIQUE"

Paris, 1 heure 15. La Petite République publiera ce matin un article dont voici le passage principal : Si, par impossible, aujourd'hui, le choix du Congrès se portait sur M. Waldeck-Rousseau, nous demandons la publication géographique de la séance au cours de laquelle la commission d'enquête entendra la justification de M. Waldeck-Rousseau, indissolublement liée à celle de MM. Raynal et Bailant.

CHEZ M. WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 1 h. 50. Toute la soirée, de nombreux amis politiques se sont rendus chez M. Waldeck-Rousseau pour le féliciter de son acceptation. Parmi eux, nombre de sénateurs et de députés.

LA SITUATION

Paris, 2 heures. Le bruit s'accrédite que M. Félix Faure se retirerait. Rien cependant n'est venu encore confirmer cette nouvelle.

BANQUET PUVIS DE CHAVANNES

Paris, 16 janvier. Ce soir, à eu lieu, à l'hôtel Continental, le banquet organisé en l'honneur de Puvis de Chavannes.

CONDITION DES SOIES

LYON, le 16 janvier 1895

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) 59 cents 5/8

CHANGES ORIENTAUX

Shanghai (tel) 4 mois de vue 2/8 3/8

RÉUNION DU CENTRE-GAUCHE

Paris, minuit 35. Une réunion des membres du centre-gauche du Sénat a eu lieu ce soir dans les bureaux du Journal des Débats.

A L'ÉLYSÉE

Paris, minuit 40. M. Casimir-Perier, qui a passé toute la soirée en famille, a reçu seulement deux ou trois visites.

M. DUPUY

Paris, minuit 50. Comme nous l'avons télégraphié cet après-midi, il n'est absolument plus question de la candidature de M. Dupuy.

BULLETIN FINANCIER DE LYON

LYON, 16 janvier. La démission de M. Casimir-Perier a provoqué une émotion bien naturelle, et cette nouvelle, aussi brusque qu'inattendue, a jeté le désarroi dans le monde financier.

BOURSE DE PARIS

du 16 janvier 1895

APRÈS BOURSE

2 0/0 Français 401 80

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) 59 cents 5/8

CHANGES ORIENTAUX

Shanghai (tel) 4 mois de vue 2/8 3/8

CONDITION DES SOIES

LYON, le 16 janvier 1895

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) 59 cents 5/8

CHANGES ORIENTAUX

Shanghai (tel) 4 mois de vue 2/8 3/8

CONDITION DES SOIES

LYON, le 16 janvier 1895

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) 59 cents 5/8

CHANGES ORIENTAUX

Shanghai (tel) 4 mois de vue 2/8 3/8

L'explosion de la rue Monceau

Paris, 16 janvier. Quatre anarchistes, parmi lesquels Bastard, avaient été arrêtés comme soupçonnés d'être les auteurs de l'explosion de la rue Monceau.

FIN DU SERVICE DE NUIT

BOURSE DE LYON

du 16 janvier 1895

FONDS D'ÉTAT

3 0/0 Français 401 72

VALEURS

Act. P. de l'Industrie 247 50

BULLETIN FINANCIER DE LYON

LYON, 16 janvier. La démission de M. Casimir-Perier a provoqué une émotion bien naturelle, et cette nouvelle, aussi brusque qu'inattendue, a jeté le désarroi dans le monde financier.

BOURSE DE PARIS

du 16 janvier 1895

APRÈS BOURSE

2 0/0 Français 401 80

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) 59 cents 5/8

CHANGES ORIENTAUX

Shanghai (tel) 4 mois de vue 2/8 3/8

CONDITION DES SOIES

LYON, le 16 janvier 1895

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) 59 cents 5/8

CHANGES ORIENTAUX

Shanghai (tel) 4 mois de vue 2/8 3/8

CONDITION DES SOIES

LYON, le 16 janvier 1895

NEW-YORK

Argent en barre (l'once) 59 cents 5/8

Rue Grenette, Rue Centrale, Rue Tupin

AUX ÉMIGRÉS ALSACIENS VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Transformation en Société Anonyme au capital de 1.600.000 francs

Sous peu, les magasins seront fermés pendant quelques jours pour permettre à la nouvelle Société d'entrer en fonctions.

Shirting pour lingerie en coton crépu pour chemises, le mètre 0.25

Moire noire, soie, largeur 0/60 1.20

Le prix de tous nos articles étant marqués à la dernière limite, nous ne pouvons pas faire d'expédition franco.

PRIX FIXES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS. --- VENTE ABSOLUMENT DE CONFIANCE

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Chalayer Eugène, menuisier, 32 ans, rue Neuve, 30, f. 9 h.

CHATEL-GUYON Constipation, Obésité, etc.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND THÉÂTRE. — Ce soir, à 8 heures, Guillaume Tell.

MUSIQUE MILITAIRE. — Aujourd'hui, de 2 h. à 4 h. 1/2, place Bellecour, concert par le 98^e régiment de ligne.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié : attractions, chant, acrobatie.

SCALA-BOUFFES. — Tous les soirs, à 8 h. spectacle varié.

LDORADO (cours Gambetta). — Tous les soirs, spectacle-concert. Dimanches et fêtes, matinées.

NOUVEAU GUYON, 8, rue Paul-Bert. — N à 7 heures, Lohengrin, parodie.

FOLIES-BERGÈRE. — Tous les jadis, à 8 h. patinage avec orchestre. Soirée dansante à 2 h. 1/2. Tous les jours, à 11 h., patinage. Professeur Marius. — La salle sera chauffée.

GRAND CIRQUE DE SINGES. — Cours du 17^e Midi. — Spectacle d'un genre tout à fait nouveau. — Tous les jours à 8 h. 1/2 du soir représentation.

PANORAMA DE BAPAUME. — Ouvert tous les jours de 9 heures du matin à la nuit.

TOUX — BRONCHITES ANGINES — LARYNGITES CROUP — INFLUENZA GUÉRISON PAR LES

PASTILLES BONNET

Les récentes expériences scientifiques ont démontré que ces Pastilles sont supérieures à tous les remèdes connus pour se préserver et guérir les maladies de la gorge et des voies respiratoires.

Naissances

Premier arrondissement. — Charvet Joanny, m., rue St-Gôme, 5. — Castre Eugène, m., rue Terme, 2. — Lévêque Joseph, m., quai St-Vincent, 46. — Burtin Catherine, f., rue Terme, 31.

PARISIENNE

Rue de la République, 24 LYON

SOLDES

AVANT Inventaire

PARISIENNE

Rue de la République, 24 LYON

DÉGÈS ET FUNÉRAILLES

Premier arrondissement. — Marie Dumond, religieuse, 67 ans, cotées Carmélites, 26, f. 1 h. — Joseph Brisard, épicière, 54 ans, rue Commauld, 2, f. 9 h. — Lucien Goraz, employé, 65 ans, rue Serpente-Blanche, 23, f. 1 h. — Léon Galland, rentier, 69 ans, rue de la Vieille, 4, f. 1 h. — Dominique Ozand, soldat, 24 ans, hôpital Villenay, f. 3 h. — Veuve Préterac, née Dupuy, concierge, 74 ans, rue Neuve, 9, 2 h.

Publication du NOUVEAU LYON du 17 Janvier 1895 N° 19

PARADIS PERDU

PAR Jules Mary

L'un de nos deux enfants était condamné. Votre faute a sauvé André qui était marqué pour mourir. Il fallait une autre victime à la fatalité. Henri est mort. — Peut-être ! dit-elle atterrée. Cette pensée, déjà lui était venue. Urban reprit : — Vous ne dites que Renaudière tué j'oublierai... que rien au monde ne me forcerait plus à rougir au souvenir du passé. — Montrez le lit où dormait Noël : — Vous oubliez l'enfant de Renaudière... — Il a raison ! Il a raison ! murmura la malheureuse. — L'existence de cet enfant, Fernande, n'est-ce pas encore une preuve que la femme doit être sacrée ? Cet enfant est un étranger pour moi. Il ne peut que m'être odieux. Renaudière mort, Noël me rappellera Renaudière éternellement. Et cet enfant est mon fils... Il porte mon nom... Il a droit aux yeux du monde à mon affection, à mes soins. Voilà ce que votre dévouement a fait pour moi,

Fernande. Voyez, maintenant, s'il ne valait pas mieux laisser mourir André... que le hasard avait désigné pour mourir. — Je suis perdue, je suis perdue ! répétait-elle épouvantée. Et les mains jointes, en une supplication suprême : — Quel sort me réservez-vous ? — Je l'ignore. Tout d'abord je vais me venger et vous venger aussi de l'infâme qui a pris notre bonheur. — Ensuite ? — Ensuite, je verrai quand il sera mort. Il sortit. Elle passa toute la nuit auprès de Noël, pleurant silencieusement dans la crainte de réveiller le petit. De temps en temps, toutefois, la fièvre le tirait de son sommeil. Il ouvrait alors les yeux, regardait sa mère. — Tu ne te couches pas, petite maman ? — Non, mon enfant, je veille sur toi. — Petite mère, je ne souffre presque pas. — Cela ne fait rien, mon enfant. — Petite mère, papa m'a dit de lui raconter tout ce que le docteur te disait, tu sais ? et toni ce que tu lui répondais. J'ai bien fait ? — Oui, mon enfant, répond-elle le cœur brisé, il faut toujours obéir à ton père. — Alors, embrasse-moi, petite mère, embrasse-moi fort, pour me montrer que tu m'aimes toujours. Elle le couvrit de baisers. Il se ren-

dormait presque instantanément. Elle resta ainsi à le considérer. Et sur le front du petit, tout enveloppé de linge, une à une tombaient de grosses larmes. La nuit se passa de la sorte. Le matin, de très bonne heure, à peine faisait-il jour, elle entendit un cheval piaffer dans la cour. Elle regarda par la fenêtre. C'était Villadon qui sortait. Où allait-il sitôt ? En chasse ? Non. Ni chiens, ni piqueurs ne se voyaient autour de lui. Elle n'eut pas de peine à deviner, lorsqu'il prit la route qui conduisait à Cerdon. — Il va provoquer Renaudière !... Dieu, si vous trouvez que j'ai assez souffert, protégez-moi !... Nous laisserons la pauvre femme en prières. Nous suivrons son mari. Il suivait au pas de son cheval la route blanche de neige. Il rêchissait. Son parti était pris. Renaudière ou Villadon, l'un des deux était de trop. L'un des deux devait mourir. Mais s'il refusait de se battre ? L'homme capable d'avoir commis sur Fernande pareille lâcheté, serait-il assez brave pour affronter la mort ? Il en doutait. Alors, que faire ?... Le tuer quand même ? Retrancher d'un coup de pied cette vipère allongée sur son chemin ? Un meurtre amènerait les recherches de la justice.

Rien ne prouvait qu'on ne découvrirait pas le meurtrier, quelles que fussent les précautions prises... Et il faudrait tout dire, tout révéler... C'était le scandale, le déshonneur public. Impossible ! Ah ! il le forcerait bien à se battre... il le souffletterait, devant tous, au besoin, et pas une fois, il le souffletterait tous les jours, jusqu'à ce que la rage ou la haine mit une épée ou un pistolet dans la main du misérable... Il était arrivé aux premières maisons du village. Renaudière habitait, à l'autre extrémité, une petite, mais élégante maison, à un demi-kilomètre de Cerdon, au fond d'un grand jardin anglais parcouru par des allées, coupé de pelouses, agrémenté d'arbres très variés. La maison était vieille. Le jardin, nouvellement créé, ne datait que de quelques années. De telle sorte que tous les arbres, même ceux qui sont le plus vivaces, même ceux auxquels convenait le mieux cette terre de Solagne, n'étaient guère plus haut que des buissons. Il y avait pourtant, réunis sur la même pelouse, trois ou quatre vieux et très beaux châtaigniers qui devaient donner, dans les ardeurs de l'été, une ombre rafraîchissante. La porte grillée était ouverte. Villadon entra dans le jardin, franchit les allées et descendit de cheval devant la maison. Un domestique était accouru. — Inutile de mettre mon cheval à

l'écurie. Une couverture sur les reins, seulement. — Cependant, si monsieur désire... — Non. Le docteur Renaudière est-il chez lui ? — Oui, monsieur. — Ce n'en ai que pour cinq minutes. Il pénétra dans la maison. Une bonne était venue ouvrir et l'introduisit dans un petit salon assez coquettement meublé, tout encombré de plantes vertes dans d'énormes jardinières polonaises. — Il y a un client dans le cabinet de monsieur, dit la bonne... Si M. le comte veut bien attendre... — Attendez. — S'assit. Il était très calme. Rien ne trahissait en lui la moindre agitation. — Tout à coup la porte s'ouvrit. Un enfant entra, tenant dans ses bras une poupée aussi haute qu'elle ; un cadeau que le père Noël, à celle-là aussi, avait laissé tomber dans son petit soulier, en passant au-dessus des cheminées. C'était Gillette, la fille de Renaudière. — Bonjour, monsieur ! dit-elle cérémonieusement. — Bonjour, mon enfant. Et il murmura : — L'adorable fillette ! Elle vint à Villadon et lui présentant sa poupée : — C'est mon Noël. Comment la trouvez-tu, monsieur ? — Fort jolie... presque aussi jolie que toi. — N'est-ce pas ? C'est ma fille. Elle l'embrassa, passa ses petits doigts

dans les blonds cheveux frisés de la poupée et alla dans un fauteuil, auprès du feu, la dorloter maternellement. — Sa fille ! pensa le comte. Comment ce misérable peut-il être le père de cet ange ? VIII DEUX HAÏNES Villadon n'attendait pas trop longtemps. Un peu de bruit se fit dans le corridor. Le médecin reconduisit son client. La porte se referma. Celle du salon s'ouvrit et Renaudière, en reconnaissant le comte, ne put retenir un brusque mouvement. Une légère pâleur s'épanchait sur ses traits. Villadon lui montra Gillette : — Je désire, monsieur, que personnellement, pas même un enfant, n'entende la conversation que je veux avoir avec vous. — Suivez-moi dans mon cabinet, monsieur. Et Renaudière le précéda. Quand le comte fut entré, le médecin ferma la porte. — Nous sommes seuls. Parlez ? — Monsieur, dit Villadon avec un surprenant sang-froid, j'ai fort peu de choses à vous dire, ma visite sera courte. Ce n'est pas le docteur que je viens voir, c'est l'homme... (A suivre)

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

CHAMBRE DES ADJUDICATIONS Des Notaires de Lyon Sise avenue de l'Archevêché, 2 Etudes de M^{rs} BERNARD, notaire à Lyon, rue St-Pierre, n° 31, et de M^{rs} A. CUILLE-ROD, avoué à Lyon, 2, place des Terreaux. VENTE APRÈS DÉCÈS En la chambre des adjudications des notaires de Lyon, sise avenue de l'Archevêché, 2. Par le ministère de M^r Bernard notaire D'un Fonds de Commerce ET ATELIERS DE TEINTURE Exploités à Lyon, quai de Vaise, 38. Ils comprennent notamment deux essoreuses, cinq chaudières, une machine à vapeur, un cheval, un fourgon, un coffre-fort. ADJUDICATION Au Mercredi 6 Février 1895 à une heure du soir MISE A PRIX : 500 FR. Il y aura adjudication même sur une seule enchère. Pour renseignements, s'adresser : 1° à M^r Guilleron, avoué à Lyon, place des Terreaux, 2 ; 2° à M^r Pondeveaux, avoué à Lyon, rue Neuve, 7, et pour prendre communication du cahier des charges, à M^r Bernard, notaire à Lyon.

VENTES JUDICIAIRES Etude de M^r WERNEY, huissier, 40, rue Mercière, Lyon. Le lundi 21 janvier, à onze heures du matin, montée de Choulans, 16, à Lyon, vente d'objets saisis, tels que : commode, glaces, tables, chaises, etc., chevaux, harnais, voitures diverses, serres, fleurs, châssis, matériaux à provenir d'un hangar, fumier, etc. Etude de M^r Jules Clet, huissier, 20, rue d'Algérie, Lyon. Le samedi 19 janvier 1895, à onze heures du matin, sur les lieux sis rue du Gard, 12, à Lyon, vente d'objets saisis tels que : quatre mille mètres de tulle, banque, fauteuils, suspensions, glaces, bureaux, etc., etc.

EAU DES SŒURS MARTHE-LAURE Composition aromatique. Lotion unique pour le soin de la chevelure. Entève les pellicules, arrête instantanément la chute des cheveux et les font pousser. Entrepôt Général : 30, Quai des Brotteaux, Lyon.

HOTELS-PENSIONS GENÈVE. — Hôtel de Russie, quai du Mont-Blanc, 1, grand hôtel de premier ordre, vue du lac et du Mont-Blanc. Pension Stoesser, quai des Eaux-Vives, 6, Chambres Pension, Salon de lecture, Pension de famille.

AIX-LES-BAINS. — Hôtel de Genève. — Grands agrandissements pour la saison 1895. Jardin. SÈCRET, propriétaire. ROANNE. — Grand-Hôtel. — Organisation splendide et confortable. Recommandé aux négociants et aux voyageurs de commerce. ANNONAY. — Hôtel Jacouton. — Maison de premier ordre. Repas de famille. Prix spéciaux au commerce.

SAINT-ETIENNE. — Grand Hôtel de France. — Hôtel de premier ordre. Ascenseur. NE PRENEZ PAS LA PEINE de chercher vos chambres ou appartements meublés. Allez ou écrivez à l'Agence de location Lyon-Logements, 4, rue Pierre-Corneille, à côté de la place Morand. — Adresses et renseignements. — Location de maisons de campagne. — Recherches à forfait d'appartements vides.

CHOCOLAT EXPEDITIF GUÉRIN-BOUTRON OUBLIE INSTANTANÉMENT — QUALITÉ GARANTIE PLANTS GREFFÉS, MONDEUSE ET GAMAYS Sur Riparie, Solonis, Jacques BOUTURES DIVERSES MURAT. viticulteur à Bordelan, Villefranche (Rhône)

ANTICOR VÉTAR LA FEUILLE UN FRANC LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE Se conserve indéfiniment et sous tous les climats Franco par poste. — Se trouve partout Vente en gros : JACQUET, 1, rue Vaubecour, LYON

Prime du "NOUVEAU LYON" Sphère terrestre Sphère céleste de un mètre de circonférence, tirées en huit couleurs, mises à jour des dernières découvertes et montées sur un superbe pied en métal bronzé. Chacune de ces sphères sera envoyée, franco de port et d'emballage, en gare, dans toute la France, à l'adresse de tout lecteur qui nous fera parvenir un mandat-poste de 10 francs, accompagné de trois en-tête du journal, portant trois dates consécutives. On peut voir un type de cette sphère dans nos bureaux. POLLIER, 1, place Choulans vient de recevoir des POTAGES A LA MINUTE et d'autres produits MAGGI

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE GAZEUSE OREZZA LA PLUS RICHE EN FER, MANGANESE ET ACIDE CARBONIQUE Sans rivale pour la guérison de ANÉMIE, CHLOROSE, FIÈVRES, GASTRALGIES et des maladies provenant de l'Appauvrissement du Sang L'EAU D'OREZZA, renfermant le fer, sous la forme la plus assimilable est supportée par les estomacs les plus délicats. Indispensable aux convalescents et aux personnes dont les digestions sont pénibles. Administration : 131, Boulevard Sébastopol, Paris

Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX Avez-vous des Cheveux gris ? Avez-vous des Pellicules ? Vos Cheveux sont-ils tombés ou tombent-ils ? Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. Entrepôt : 22, rue de l'Échiquier, PARIS Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Le professeur RENHAS, 31, place Bellecour, Lyon enseigne gratuitement la sténographie 12 Médailles d'or Enseigne Allemand, Anglais, Italien. — Portrait et timbres

ORDRES DE BOURSE AU COMPTANT ET A TERME — LYON ET PARIS A. MAZERAUD, 19, rue Gentil, Lyon Paiement de coupons échus ou non échus Renseignements gratuits. — Adr. télégr. : MAZERAUD-BÉROTS PIANOS PLEYEL GAVEAU KRIEGLSTEIN MORETTON Depuis 450 Francs VENTE DIRECTE MAISON CH. MORETTON & C^{ie} Successeurs de VIENNET 9, Place des Jacobins, à l'ENTRESOL, Lyon Choix de plus de cent modèles payables au comptant ou à crédit. LOCATION DANS TOUTS LES PRIX Envoi franco Notice illustrée

POSTE RESTANTE OFFICIEUSE Passage des Terreaux, 14-16-18, LYON Cette maison a pour but de faciliter au public la réception ainsi que la réexpédition de courriers postaux et télégraphiques, sans crainte d'attente ou d'erreur. 800 CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

LOTS DE TERRAINS clos et complantés, de 300 à 25.000 mètres A VENDRE PETITES PROPRIÉTÉS De 4,000 à 8,000 fr. avec jardins S'adresser ou écrire C. Barber, régisseur, 52, cours Richard-Villon, Lyon-Montchat. C'est toujours au CAFE PERRAUD F. COLLET, Successeur Place du Pont, 14 Que l'on boit du BON VIN NOUVEAU

Maison de Convalescence Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non 10, Chemin Saint-Maximilien LYON-MONPLAISIR Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

DIVERS ON DEMANDE Piano en parfait état (cordes obliques), brand de préférence. S'adresser au bureau de la publicité. BELLE PROPRIÉTÉ à vendre, à proximité de Lyon. Rapport et agrément. A. Z. bureau du journal. DESCOURS, PARRY et C^{ie} Commissaires 38 Cornhill, Londres La maison exécute les commandes avec la plus grande célérité. Échantillons sur demande.

Matériel d'imprimerie PHOTOGRAPHIE 3 DELAYE 8, Rue Barillet, LYON CATALOGUE COMMERCIAL INSTALLATION RAPIDE D'IMPIMERIES

UNE MÉPRISE DU CŒUR

PAR E. ARNOUS-RIVIÈRE

— Explique-toi. — Si j'acceptais la proposition de ton père il faudrait nous résigner à vivre souvent séparés. Il faudrait même renoncer au retour en Italie et nous décider à passer l'hiver ici. — Je crois que tu exagères un peu les complications et les ennuis de la situation que t'offre mon père. Tu pourras essayer, faire une ou deux tournées dans les propriétés. Ce serait l'affaire de quelques jours, chaque fois. Après, si cela t'ennuyait, tu ne retournerais plus et mon père s'arrangerait autrement. — T'avait-il parlé de son projet ? — Il m'en avait dit quelques mots. — Ah !... tu aurais dû me prévenir. — Je voulais le faire mais j'ai été occupé hier toute la journée, et cette nuit... je n'y ai plus pensé. Elle était complètement habillée et s'admirait elle-même devant sa grande glace. Tout d'un coup elle se retourna et se posant devant André : — Suis-je belle aujourd'hui et... m'aimez-vous ? — Je t'aime comme autrefois lui répondit-il avec une certaine tristesse. Elle n'eut pas l'air de remarquer le ton et l'intention de ces dernières paroles, et lui tendant son front : — Allons déjeuner, lui dit-elle, il es,

l'heure. Et, voyant qu'il persistait dans sa mélancolie, elle ajouta : — Ne sois pas triste, mon André. Je parlerai à mon père ; il renoncera à son projet. — Veux-tu me rendre bien heureux ? — Que faut-il faire pour cela ? — Promets-moi que nous partirons à la fin de l'automne. — Pour où ? — Pour Florence. Ils avaient déjà quitté leur chambre et ils traversaient le salon qui les séparait de la salle à manger. Elise était en avant de quelques pas. Elle se retourna aux derniers mots d'André et lui dit : — Nous reparlerons de cela. Puis elle ouvrit la porte et disparut. Le déjeuner fut d'abord assez silencieux. Il n'y avait pas d'invités. Le général était nerveux et parlait à demi-voix en russe avec sa fille, affectant de tenir André en dehors de leur colloque. Elise s'aperçut de cette inconvenance qui se prolongeait un peu trop et, malgré la mauvaise volonté de son père, elle rétablit la conversation en français. Après quelques phrases insignifiantes échangées entre les trois convives, le général s'adressa brusquement à André : — Avez-vous réfléchi à mes propositions ? — Oui, monsieur, j'en ai parlé à ma femme. — Qu'avez-vous décidé. — Je me mets à votre disposition pendant les deux mois qui nous séparent des temps froids. Ensuite nous retournerons, Elise et moi, à Florence. — Que ferez-vous là ? — Mais ce que nous y avons fait déjà ; nous y vivrons heureux et tranquilles.

— Ma fille est ici heureuse et tranquille. Je ne vois pas pourquoi vous iriez chercher au loin ce qu'elle a retrouvée auprès de son père. Je n'approuve pas ces grands voyages et ces déplacements continus. — Cependant, Monsieur, il était convenu, lorsque nous nous sommes décidés à venir à Varsovie, que nous ne nous ferions qu'une simple visite et que nous retournerions ensuite dans notre villa. — D'ailleurs interrompt le général avec un accent sarcastique et sans faire attention aux paroles du jeune homme, avec quoi vivrez-vous à Florence. André resta stupéfait du ton agressif de la question et de la brutalité des termes dans lesquels elle était posée. — Ainsi, Monsieur, répondit-il, vous prétendez nous imposer votre volonté, parce que vous êtes riche et que vous supposez mes ressources modiques. — Il ne s'agit pas de vous, reprit brusquement le général, mais de ma fille. Elle a été élevée dans la grande existence que mon rang et ma fortune m'ont permis de lui donner. A Florence, vous vivez comme de petits bourgeois ; ici, vous êtes de grands seigneurs. En essayant de l'emmener vous agissez comme un égoïste. — Je cherche, répliqua André qui commençait à s'animer, à sauver notre bonheur. — Vous êtes bien difficile, ricana le vieillard, si vous ne vous trouvez pas heureux ici. — Calme-toi mon cher père, dit Elise, et toi, mon André, ne te fâche pas non plus. — Oh ! ne crains rien, chère amie, je suis très calme, reprit le général qui ne cherchait même plus à se contenir. Seulement laisse-moi rire des malheurs de

monsieur. Il est ton mari, il vit ici comme un prince et il ne fait rien du matin au soir... Puis il ajouta en russe, croyant qu'André ne le comprendrait pas. — Il ne vaut même pas le pain qu'il mange et il ne saurait pas le gagner. Mais André avait compris. Il devint soudain d'une pâleur mortelle. Tout son sang reflua vers son cœur. Il regarda sa femme qui grondait son père à demi-voix, mais qui n'avait pas pris autrement sa défense. Alors, s'adressant à elle, il lui dit d'une voix grave : — Ma chère Elise, vous avez voulu venir à Varsovie, et vous avez agi de ruse pour m'amener à vous y conduire, lorsque vous auriez dû vous adresser à mon cœur. Aujourd'hui, vous voulez rester dans ce pays où vous vivez dans l'opulence et selon vos goûts, que je ne partage point. Vous menez une existence frivole qui corrompt votre âme et l'endort dans une mauvaise ivresse. Vous suivez une voie au bout de laquelle se trouve un abîme qui nous engloutira tous. Ici le général voulut interrompre. Mais André lui imposa silence avec autorité : — Laissez-moi parler à ma femme, monsieur, j'en ai le droit et c'est mon devoir. Elise, étonnée, impatiente, le regardait presque avec colère : — Jamais tu ne m'aurais parlé ainsi, André qu'as-tu donc aujourd'hui ? — J'ai aujourd'hui, ma chère Elise, ce que j'avais hier et depuis longtemps déjà. J'ai un grand chagrin de voir que je ne suis plus tout pour vous, et j'éprouve une immense tristesse en présence de votre vie de plaisirs, d'oisivetés, de coquetteries.

— Pourquoi ne m'as-tu pas fait d'observations ? — Je vous aimais tant. Je vous aime tant encore ! Je crainais de vous faire de la peine. J'espérais chaque jour que votre affection pour moi et votre raison vous suggéreraient les conseils que je vous donne aujourd'hui, sous l'empire d'une vive émotion, — car j'ai compris Elise l'insulte de votre père. — Je commence à savoir le russe. Le père et la fille demeurèrent confus, André continua, ne s'adressant toujours qu'à sa femme : — Pour vous, pour moi, pour notre dignité à tous, je ne dois pas rester un instant de plus dans ce palais. Je vais me retirer à l'hôtel. J'attendrai là ma femme pendant trois jours ; après quoi, avec elle ou seul, je partirai pour la France. Et sans attendre que ses interlocuteurs eussent le temps de se remettre de la stupeur où les avait plongés cette péroraison inattendue, André sortit de la salle à manger et rentra dans sa chambre. Au bout de dix minutes, Elise vint le retrouver. Il était en train de préparer ses bagages. La jeune femme était extrêmement émue. Elle se jeta au cou de son mari. — Tu n'as pas parlé sérieusement tout à l'heure, n'est-ce pas mon André ? — Ma pauvre Elise, lui dit le jeune homme en la serrant dans ses bras et la faisant asséoir presque malgré elle, nous ne nous comprenons déjà plus. Ce n'est pas ainsi que tu te serais conduite il y a six mois. — Que veux-tu donc que je fasse ? — Consulte ton cœur, ta raison, ta conscience. — Oh ! répondit-elle dans un élan d'amour et de ressouvenir du passé, si tu

pars, je te suivrai ! Comment pourrais-je vivre sans toi, mon bien-aimé. André la pressa sur son cœur. — Je viens de le dire à mon père. Mais tu ne partiras pas. Tu resteras avec nous. Je serai plus sage ; tu me donneras des conseils et je t'obéirai en toutes choses. Pourquoi aussi ne m'as-tu pas grondée quand tu étais mécontent ? Je t'aurais écouté. Allons ! dis-moi que tu ne m'en veux plus, mon André chéri ! et embrasse-moi comme tu m'aimes ! Elle s'était mise sur les genoux de son mari et le caressait de son visage, de ses lèvres et de ses jolies petites mains. — Oublie cette scène, lui disait-elle de sa voix câline. Elle ne se renouvelerait plus. Nous partirons dans deux mois pour Florence, et là je serai de nouveau toute à toi. — Tu me le promets ? — Je te le jure. — Et ton père ? — Il va te demander pardon de s'être grossièrement... Il croyait que tu ne comprendrais pas si bien le russe. — Alors il voulait se donner le plaisir de m'insulter devant toi, sans s'exposer à une défense de ma part ? Sais-tu que cela est indigne. — Je t'en supplie, mon André ! ne te fâche plus. Mon père a du regret de ce qu'il a fait. Il ne recommencera pas, j'en suis sûre. Si tu avais vu comme il était désolé après ton départ, lorsque lui ai dit que je te suivrais, si tu parlais Varsovie. Tu es si bon ; tu lui pardonneras ce moment désagréable. Songe donc combien il m'aime. C'est un vieillard ; il ne faut pas tenir compte de ses vivacités... On frappa à la porte, Elise alla ouvrir. (A suivre)